

 <b>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE</b> <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	<b>SIECLE Nomenclatures</b>  <b>Fiche pratique</b>	<b>Diffusion nationale</b>  <b>Juin 2022</b>
---	--	--

---

# SIECLE

# NOMENCLATURES

---

## Personnalisation des formations

A destination des établissements privés hors contrat

 <p><b>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE</b></p> <p><i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>	<p><b>SIECLE Nomenclatures</b></p> <p><b>Fiche pratique</b></p>	<p><b>Diffusion nationale</b></p> <p><b>Juin 2022</b></p>
---	---	---

## GLOSSAIRE

BEE = la Base Elèves Etablissement est un module de SIECLE qui permet de gérer administrativement les élèves d'un établissement

EPHC = établissement privé hors contrat

MEF = le Module Élémentaire de Formation est la formation suivie par au moins un élève dans un établissement scolaire au cours d'une année scolaire (exemple : MEF de 6<sup>ème</sup>)

SIECLE = le Système d'Information pour les Elèves des Collèges, des Lycées et pour les Etablissements est un système d'information regroupant plusieurs applications permettant la gestion administrative et pédagogique des élèves. Les EPHC ont ainsi à leur disposition les modules Nomenclatures et BEE

SSA= le Service Statistique Académique sélectionne l'ensemble des formations relevant de l'éducation nationale ou en dehors de celle-ci, qui sont dispensées dans les établissements de l'académie, qu'ils soient publics ou privés, puis leur envoie les MEF ainsi profilés.

## INTRODUCTION

Le profilage des formations a pour but de personnaliser les MEF dans votre établissement, à partir des nomenclatures transmises par les SSA. Ces opérations sont essentielles pour assurer le bon fonctionnement de la base élèves SIECLE et l'attribution d'un identifiant à vos élèves de moins de 16 ans, conformément à l'article L. 131-6-1 du code de l'éducation.

Quand vous vous connectez au module **NOMENCLATURES** dans l'année en préparation, et que vous accédez au menu « Profilage » avant que le SSA n'ait diffusé votre offre de formation, le message suivant apparaît en haut de l'écran :

**Profilage non autorisé car les nomenclatures à profiler n'ont pas été toutes réceptionnées.**

Une fois que le SSA vous a transmis les nomenclatures, le message suivant s'affiche au même endroit, ainsi qu'à chaque fois qu'une nouvelle diffusion est effectuée vers votre établissement :

**Des nouvelles nomenclatures profilées ont été chargées pour votre établissement.**

Vous pouvez alors procéder au profilage des formations dans laquelle vos élèves sont scolarisés dans l'écran ci-après (Etape 1).

 <p><b>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE</b></p> <p><i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>	<p align="center"><b>SIECLE Nomenclatures</b></p> <p align="center"><b>Fiche pratique</b></p>	<p align="center"><b>Diffusion nationale</b></p> <p align="center"><b>Juin 2022</b></p>
---	---	---

■ LYCEE GENERAL PRIVE

SCONET NOMENCLATURES (Année 2022-2023)

Profilage > Profilage établissement

Accueil Aide Guide Edition **Quoi de neuf** Informations Pratiques Quitter

**Profilage des formations**

La 1ère étape consiste à sélectionner les formations (MEF) proposées au sein de votre établissement.

Pour votre établissement, seule l'étape 1 est disponible.

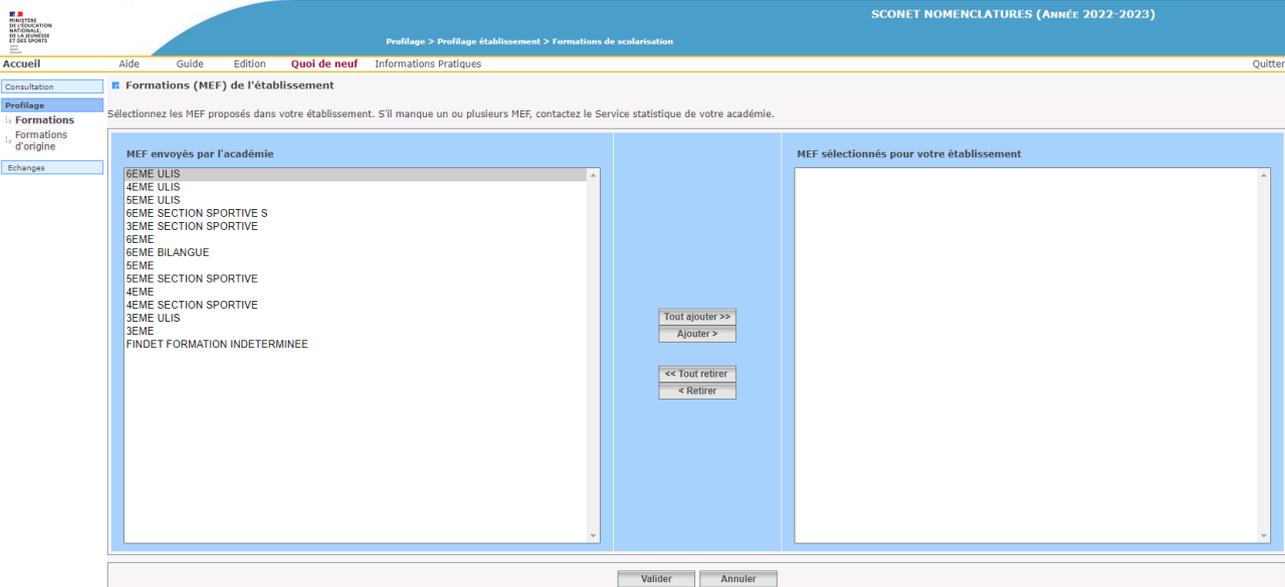
Date du dernier profilage : 25/05/2022

**Etape 1**

Formations de scolarisation de l'établissement

4 / 23 MEF sélectionnés

## Etape 1 : formations (MEF) de l'établissement



Cette fonctionnalité permet de sélectionner vos MEF (y compris la « formation indéterminée » si vous avez une ou plusieurs formations hors éducation nationale), à partir de la liste des MEF transmis par l'académie (bloc gauche). Les MEF ainsi sélectionnés figurent à droite.

**→ Il ne faut sélectionner que les formations dispensées dans votre établissement.**

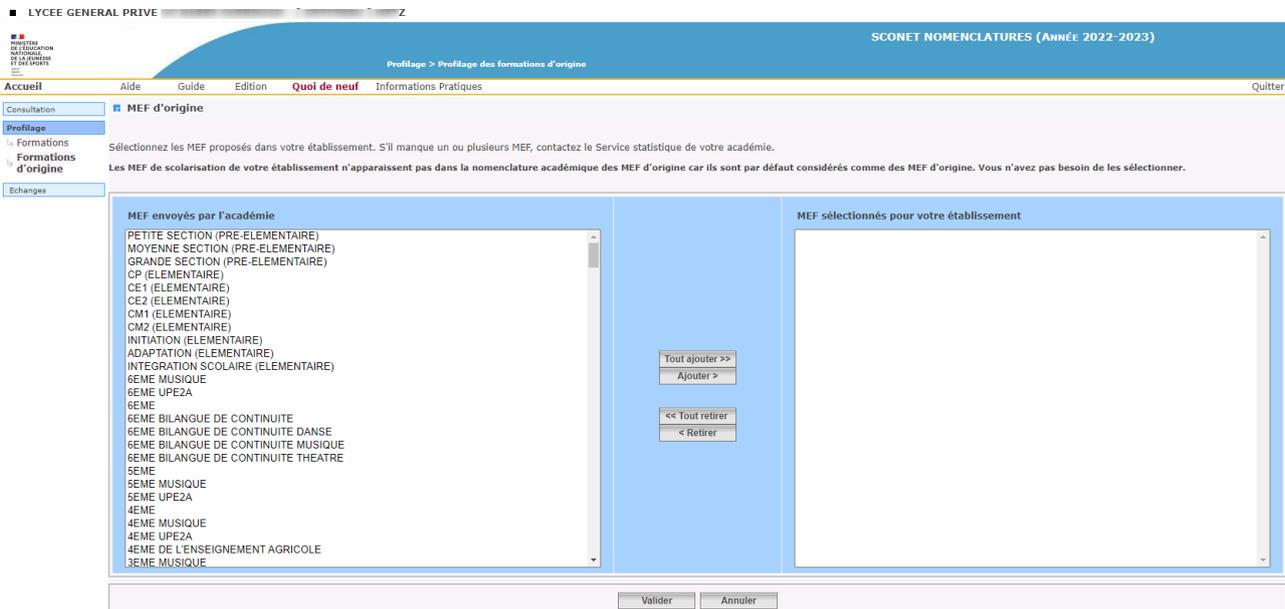
Si la liste des MEF proposés est incomplète, prenez rapidement contact avec le SSA afin de pouvoir disposer des MEF manquants.

Vous avez ainsi la possibilité à tout moment de modifier et enrichir la sélection de vos MEF.

## Etape 2 : MEF d'origine de l'établissement

La nécessité d'enregistrer dans SIECLE-BEE la scolarité précédente suivie par vos élèves implique de sélectionner également les MEF qu'ils ont suivis l'an dernier le cas échéant dans un autre établissement, dits MEF d'origine. Les MEF de votre établissement sont automatiquement pris en compte.

Vous devez changer de menu et aller dans le menu « Profilage » puis « Formations d'origine ».



Vous pouvez ainsi sélectionner les MEF d'origine des autres établissements de l'académie, à partir de la liste des MEF transmis par l'académie (bloc gauche). Les MEF ainsi sélectionnés figurent à droite.

Vous pouvez une fois ces opérations effectuées, enregistrer vos élèves dans SIECLE BEE.